

## Questions autour de la violence

### 1) Violence sacrificielle et retour à l'ordre, par Philosastrate (orateur et biographe romain de langue grecque, vers 170/244-249)

« Aujourd'hui même je vais mettre fin à l'épidémie qui vous accable. » Sur ces mots, il conduisit le peuple entier au théâtre où une image du dieu protecteur était dressée. Il vit là une espèce de mendiant qui clignait des yeux comme s'il était aveugle et qui portait une bourse contenant une croûte de pain. L'homme, vêtu de haillons, avait quelque chose de repoussant.

Disposant les Ephésiens<sup>1</sup> en cercle autour de celui-ci. Apollonius leur dit : « Ramassez autant de pierres que vous pourrez et jetez-les sur cet ennemi des dieux. » Les Ephésiens se demandaient où il voulait en venir. Ils se scandalisent à l'idée de tuer un inconnu manifestement misérable qui les priait et les suppliait d'avoir pitié de lui. Revenant à la charge Apollonius poussait les Ephésiens à se jeter sur lui, à l'empêcher de s'éloigner.

Dès que certains d'entre eux suivirent ce conseil et se mirent à jeter des pierres au mendiant, lui que ses yeux clignotants faisaient paraître aveugle leur jeta soudain un regard perçant et montra des yeux pleins de feu. Les Ephésiens reconnurent alors qu'ils avaient affaire à un démon et le lapidèrent de si bon cœur que leurs pierres formèrent un grand tumulus autour de son corps.

Après un petit moment, Apollonius les invita à enlever les pierres et à reconnaître l'animal sauvage qu'ils avaient mis à mort. Une fois qu'ils eurent dégagé la créature sur laquelle ils avaient lancé leurs projectiles, ils constatèrent que ce n'était pas le mendiant. A sa place, il y avait une bête qui ressemblait à un molosse, mais aussi grosse que le plus gros lion. Elles étaient là sous leurs yeux, réduite par leurs pierres à l'état de bouillie et vomissant de l'écume à la façon des chiens enragés. En raison de quoi, on dressa la

---

1 Ephésiens : habitants de la ville d'Éphèse, cité grecque située dans l'actuelle Turquie.

statue du dieu protecteur, Héraklès, à l'endroit même où le mauvais esprit avait été expulsé.

*Vie d'Apollonius de Tyane*<sup>2</sup>, écrit vers 217-245

### 2) Contre-violence politique, par Hazem el Moukaddem (né en 1985)

« Pour nous l'exécution de Tramoni<sup>3</sup> doit servir à débloquent une situation qui est bloquée depuis la mort de Pierre Overney.<sup>4</sup> Cette mort est une grande défaite et nous avons voulu montrer que l'on pouvait lutter contre les gens qui ont tué Overney. Il fallait donner "l'envie" de la violence.

Avant d'exécuter Tramoni, nous avons fait une enquête assez sérieuse ; d'ailleurs, il y avait une cinquantaine de personnes au courant et cela représentait une bonne frange du mouvement<sup>5</sup>. Exécuter Tramoni, c'est ouvrir le débat sur la violence [...]

Il faut dire aussi que nous nous sommes mis "un peu en dehors" du mouvement, "un peu en avant" même, pour que le mouvement avance [...] Nous pensons qu'il est nécessaire que des initiatives soient prises puis discutées, critiquées par le mouvement. C'est vrai que d'un certain point de vue, c'est autoritaire, mais nous avons voulu être provocateurs. Provoquer une réaction [...] Pour atteindre nos objectifs et susciter un débat sur la violence. Un débat qui était oublié depuis maintenant trois ans [...]

---

2 Apollonius de Tyane est un philosophe grec du I<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne.

3 Antoine Tramoni, ancien responsable de la sécurité des usines Renault-Billancourt, avait assassiné par balles Pierre Overney en 1972 pendant qu'il distribuait des tracts. Il fut par la suite tué en 1977 par les NAPAP (Noyaux Armés Pour l'Autonomie Populaire) dont l'un des membres est interviewé dans ce texte.

4 Ouvrier et militant maoïste-spontanéiste (dit « mao-spontex »)

5 Le mouvement autonome des années 1970 était un ensemble de groupes, marxistes ou non, de tendance libertaire. Il rejetait les partis, les syndicats et toutes les organisations formelles gauchistes (dont la Gauche Prolétarienne maoïste) mais aussi anarchistes. Ce mouvement est une des composantes de « l'ultra-gauche ».

On ne dit pas que la violence était totalement oubliée, il y a toujours des gens qui ont pratiqué la violence ; mais pour nous, ce qui est important, c'est que lorsque les gens pratiquent la violence, cela soit un fait politique. Il ne faut pas qu'il y ait mauvaise conscience à la pratiquer [...] »

*Panorama des groupes révolutionnaires armés français de 1968 à 2000, 2013*

### **3) Légitime défense et légitime violence, par Xavier Bekaert**

On peut tenter d'examiner l'autre argument utilisé dans la pratique révolutionnaire pour justifier le recours à la violence : la légitime défense. Ce n'est pas du droit de chacun de se défendre lors d'une agression directe de sa personne dont il est question ici (la quasi totalité des non-violents reconnaissent d'ailleurs la légitimité de ce droit en cas d'extrême nécessité), mais de l'utilisation politique de ce droit pour légitimer l'utilisation de la violence en prétextant une simple résistance à l'oppression de l'État.

La légitimation de la violence par l'appareil d'État constitue un des fondements de celui-ci. Le sociologue Max Weber définit même l'État comme "une communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire déterminé, [...] revendique avec succès pour son propre compte le monopole de la violence physique légitime". On pourrait d'ailleurs ajouter que l'État revendique la légitimité de toutes les formes de violence, dont la violence physique, mais y compris les violences morales telles que la privation de liberté ou les atteintes à la vie privée. En temps de paix, ce sont uniquement les membres de sa police et de son armée qui sont les bénéficiaires et les tenants de cette légitimation. En temps de guerre, cette légitimation de la violence physique peut s'étendre à l'ensemble des citoyens. L'assassinat devient alors légal : il s'agit de "défendre la Patrie". Pour l'État, il y a donc deux formes de violence : une violence illégitime et illégale, celle des citoyens (en temps de paix), et une violence légitime et légale, la sienne, c'est-à-dire celle de ses représentants. C'est sur cette contradiction ignoble de l'État que se basent la plupart des révolutionnaires violents pour se légitimer. Leur violence ne serait qu'une réaction, un moyen de légitime défense vis-à-vis de celle de l'État. En se fondant sur la violence légale de l'État (considérée comme illégitime cette fois), pour justifier leur propre violence (dès

lors devenue légitime à leurs yeux), comment ne se sont-ils pas rendu compte que par là ils ne faisaient que fonder leur propre contradiction, image inversée de celle de leurs ennemis oppresseurs.

Les révolutionnaires ne passent-ils pas un peu vite de la "légitime défense" à la "légitime violence" ? Toute violence reste toujours une violation de l'individu. Toute violence est domination, oppression d'un homme par un autre.

Et puis, en supposant que l'on ait recours à la violence uniquement comme moyen de défense à la répression, étant donné que cette dernière se fera inmanquablement sentir tôt ou tard, on est donc amené à considérer la violence comme inévitable. Toute révolution devrait donc nécessairement être fondée, même partiellement, sur la violence. La deuxième justification révolutionnaire de l'usage de la violence comme "moyen de défense" revient donc à soutenir une thèse semblable à la première mais sous une forme atténuée, car le recours à la violence n'y est plus un choix délibéré mais une simple riposte à celle de l'opresseur, qui en porterait donc toute la responsabilité morale. C'est à mon avis se débarrasser un peu trop facilement de toute forme de responsabilité et de plus, cela élimine de façon fort expéditive la possibilité d'une révolution non-violente [...].

*Anarchisme, Violence, Non-Violence, 2000*